ANX224 · ANNEXES DÉDIÉES

Chronologie générale des dix plaies d’Égypte : durée, succession et repères saisonniers

Résumé du paragraphe : Le livre de l’Exode présente les dix plaies dans un ordre précis, mais ne fournit pas toutes les dates nécessaires à…

LECTURE
25 min

RÉFÉRENCES
23

LIVRES CITÉS
1

PUBLIÉE
10/11/2026

MISE À JOUR
10/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1.1. Introduction : peut-on reconstituer le calendrier des dix plaies ? 2
1.2. Le commencement des plaies : un événement non daté 3
1.3. Les sept jours mentionnés après la première plaie 3
1.4. Les deuxième, troisième et quatrième plaies : des intervalles inconnus 4
1.5. La cinquième plaie : un jugement annoncé pour le lendemain 4
1.6. La sixième plaie : les ulcères 5
1.7. La septième plaie : un repère agricole essentiel 5
1.8. La huitième plaie : les sauterelles achèvent la destruction agricole 6
1.9. La neuvième plaie : trois jours de ténèbres 6
1.10. La dixième plaie : une date fixée par la première Pâque 7
1.11. Tableau des repères chronologiques explicites 7
1.12. Peut-on proposer une durée minimale ? 8
1.13. L’hypothèse d’un déroulement sur plusieurs mois 8
1.14. Les plaies ont-elles nécessairement traversé plusieurs saisons ? 9
1.15. La chronologie des plaies et la durée de la mission de Moïse 9
1.16. Conclusion : une chronologie relative solide, mais une durée totale inconnue 10
Lexique 11

1.1. Introduction : peut-on reconstituer le calendrier des dix plaies ?

Résumé du paragraphe : Le livre de l’Exode présente les dix plaies dans un ordre précis, mais ne fournit pas toutes les dates nécessaires à l’établissement d’une chronologie complète. Les indications relatives aux saisons agricoles, aux délais et à la première Pâque permettent néanmoins de proposer une reconstruction.

La question de la durée des dix plaies constitue l’une des principales difficultés chronologiques du récit de l’Exode.

Le texte biblique indique clairement l’ordre des événements, depuis la transformation des eaux du Nil en sang jusqu’à la mort des premiers-nés égyptiens.

Cependant, il ne précise pas la durée de chaque plaie ni les intervalles qui les séparent.

Plusieurs indications permettent néanmoins d’étudier leur succession.

Exode 7.25 mentionne une période de sept jours après la première plaie.

Exode 9.31-32 fournit des renseignements sur l’état des cultures au moment de la grêle.

Exode 10.22 précise que les ténèbres durèrent trois jours.

Exode 12.1-6 fixe les dates de préparation de la première Pâque.

Ces renseignements constituent les principaux repères permettant d'élaborer une chronologie relative.

Toutefois, il convient de distinguer les dates explicitement données par l’Écriture des estimations fondées sur les conditions agricoles de l’Égypte ancienne.

1.2. Le commencement des plaies : un événement non daté

Résumé du paragraphe : La première plaie n’est associée à aucune date précise du calendrier égyptien ou israélite. Son emplacement dans l’année demeure donc incertain.

Exode 7.14-25 rapporte la transformation des eaux du Nil en sang.

Cet événement constitue le premier jugement de la série.

Le texte ne précise ni le mois ni le jour de son déclenchement.

Certains rapprochements ont été proposés avec les phénomènes saisonniers affectant le Nil, notamment les variations de son niveau et les transformations de la qualité de ses eaux.

Cependant, ces rapprochements ne permettent pas de dater avec certitude la première plaie.

Le récit présente en effet le phénomène comme une intervention divine annoncée par Moïse et accomplie conformément à la parole de Dieu.

Il serait donc imprudent de déduire une date précise à partir d’une analogie avec les cycles naturels du fleuve.

La première plaie constitue le point de départ de la succession des jugements, mais sa position dans l’année demeure inconnue.

1.3. Les sept jours mentionnés après la première plaie

Résumé du paragraphe : Exode 7.25 fournit le premier intervalle chronologique explicite de la série, sans préciser nécessairement la durée totale de l’altération des eaux.

Exode 7.25 déclare :

« Il s’écoula sept jours, après que l’Éternel eut frappé le fleuve. »

Cette indication est importante.

Elle montre que le récit n’enchaîne pas nécessairement les plaies sans intervalle.

Sept jours s’écoulent après l’intervention contre le Nil.

Cependant, le verset ne précise pas explicitement à quel moment les eaux retrouvent leur état habituel.

Il ne permet donc pas d’affirmer avec certitude que la transformation des eaux dura exactement sept jours.

La distinction entre la durée d’une plaie et le délai séparant deux événements est essentielle.

Dans ce passage, la durée de sept jours constitue un repère chronologique explicite, mais son

interprétation exacte doit rester prudente.

1.4. Les deuxième, troisième et quatrième plaies : des intervalles inconnus

Résumé du paragraphe : Les plaies des grenouilles, des moustiques et des mouches se succèdent sans indications permettant de calculer précisément leur durée totale.

Exode 8 rapporte trois jugements successifs.

La deuxième plaie provoque une invasion de grenouilles.

La troisième concerne les moustiques.

La quatrième entraîne l’apparition de mouches en grand nombre.

Le récit mentionne plusieurs rencontres entre Moïse et le pharaon.

Il rapporte également des demandes d’intercession et des décisions du souverain.

Cependant, il ne donne pas de calendrier complet.

La disparition des grenouilles intervient après la prière de Moïse, conformément à Exode 8.12-13.

La plaie des mouches prend également fin après son intercession, selon

Verset(s) introuvable(s) : 29-31

.
Ces interventions supposent une succession d’événements distincts.

Elles ne permettent toutefois pas de déterminer combien de jours se sont écoulés entre les différentes plaies.

1.5. La cinquième plaie : un jugement annoncé pour le lendemain

Résumé du paragraphe : La mortalité du bétail comporte une indication chronologique précise : Dieu annonce que le jugement interviendra le lendemain.

Exode 9.5 déclare :

« L’Éternel fixa le temps, et dit : Demain, l’Éternel fera cela dans le pays. »

Exode 9.6 précise que le jugement se produit le lendemain.

Cette indication montre que la cinquième plaie est annoncée à l’avance.

Elle permet également de distinguer l’avertissement de son accomplissement.

Cependant, le texte ne précise pas combien de temps s’écoule ensuite avant la sixième plaie.

La mention du lendemain constitue donc un repère ponctuel et non une indication permettant de calculer la durée totale de la série.

1.6. La sixième plaie : les ulcères

Résumé du paragraphe : La sixième plaie atteint les hommes et les animaux, mais aucune durée explicite n’est indiquée.

Exode 9.8-12 rapporte que Moïse et Aaron prennent de la cendre de fournaise.

Cette cendre devient une poussière qui provoque des ulcères sur les hommes et les animaux.

Le texte souligne que les magiciens ne peuvent pas se tenir devant Moïse à cause des ulcères.

Cependant, il ne précise pas la durée de cette affection.

Il ne mentionne pas non plus le délai séparant cette plaie de la suivante.

Il serait donc impossible de déterminer si les ulcères ont persisté quelques jours ou davantage.

La chronologie doit ici respecter le silence du texte.

1.7. La septième plaie : un repère agricole essentiel

Résumé du paragraphe : La grêle fournit les indications saisonnières les plus précises de l’ensemble du récit.

Exode 9.31-32 indique que l’orge était en épis et que le lin était en boutons ou en fleurs, selon la traduction retenue.

Le blé et l’épeautre n’avaient pas encore atteint le même stade de développement.

Ces précisions permettent de situer la grêle dans une période compatible avec la fin de l’hiver ou le début du printemps en Égypte.

Cependant, les conditions agricoles variaient selon les régions, les systèmes d’irrigation et les années.

Il n’est donc pas possible d’assigner à cette plaie un jour précis.

Le texte établit néanmoins un ordre saisonnier.

Certaines cultures sont suffisamment avancées pour être détruites.

D’autres sont encore relativement protégées par leur développement plus tardif.

Cette distinction prépare directement le récit de la huitième plaie.

1.8. La huitième plaie : les sauterelles achèvent la destruction agricole

Résumé du paragraphe : Les sauterelles détruisent la végétation qui a échappé à la grêle, ce qui établit une continuité cohérente entre les deux jugements.

Exode 10.5 annonce que les sauterelles dévoreront ce que la grêle a laissé.

Exode 10.12 reprend cette précision.

Exode 10.15 rapporte ensuite qu’elles dévorent la végétation restante.

Cette succession est importante.

Elle montre que la huitième plaie intervient alors que des ressources végétales subsistent encore.

La grêle n’a donc pas provoqué la disparition complète de toutes les cultures.

Les sauterelles viennent achever la destruction.

Le récit ne précise pas combien de jours séparent les deux plaies.

Cependant, leur relation agricole suggère une continuité suffisamment rapprochée pour que les conséquences de la grêle demeurent visibles.

Cette observation ne permet pas de calculer un intervalle exact.

Elle constitue néanmoins un argument en faveur d’une succession cohérente des dernières plaies.

1.9. La neuvième plaie : trois jours de ténèbres

Résumé du paragraphe : La neuvième plaie possède une durée explicitement indiquée : trois jours.

Exode 10.21-23 rapporte que des ténèbres épaisses couvrent l’Égypte pendant trois jours.

Le texte précise que les Égyptiens ne se voient pas les uns les autres et ne se lèvent pas de leur place pendant cette période.

Les Israélites disposent cependant de lumière dans leurs habitations.

Cette durée de trois jours constitue l’une des indications chronologiques les plus claires du récit.

Cependant, la Bible ne précise pas combien de temps s’écoule entre la fin des ténèbres et la dixième plaie.

La neuvième plaie appartient aux derniers événements précédant la délivrance, mais son emplacement exact dans le calendrier demeure incertain.

1.10. La dixième plaie : une date fixée par la première Pâque

Résumé du paragraphe : Contrairement aux premières plaies, la dixième est associée à un calendrier précis : celui de la première Pâque.

Exode 12.3 ordonne aux Israélites de choisir l’animal pascal le dixième jour du premier mois.

Exode 12.6 précise qu’il doit être gardé jusqu’au quatorzième jour.

Exode 12.8 indique que le repas doit être consommé cette nuit-là, après l’immolation.

Exode 12.29 rapporte que la mort des premiers-nés survient au milieu de la nuit.

Selon le décompte du jour commençant au coucher du soleil, la nuit du repas pascal correspond au début du quinzième jour ; cette articulation doit être distinguée de la date de l’immolation, fixée au quatorzième.

Exode 12.31-33 présente ensuite l’ordre de départ donné par le pharaon.

La dixième plaie possède donc un ancrage chronologique beaucoup plus précis que les précédentes.

Elle se situe dans la nuit suivant l’immolation de l’animal pascal.

1.11. Tableau des repères chronologiques explicites

Résumé du paragraphe : Les indications bibliques permettent de distinguer les durées connues des périodes qui demeurent indéterminées.

ÉVÉNEMENT	RÉFÉRENCE BIBLIQUE	INDICATION CHRONOLOGIQUE
Première plaie	Exode 7.14-25	Date inconnue
Après la première plaie	Exode 7.25	Sept jours mentionnés
Deuxième plaie	Exode 8.1-15	Durée inconnue
Troisième plaie	Exode 8.16-19	Durée inconnue
Quatrième plaie	Exode 8.20-32	Durée inconnue
Cinquième plaie	Exode 9.1-7	Accomplissement le lendemain de l’annonce
Sixième plaie	Exode 9.8-12	Durée inconnue
Septième plaie	Exode 9.13-35	Orge en épis, lin en fleur
Huitième plaie	Exode 10.1-20	Après la grêle, durée inconnue
Neuvième plaie	Exode 10.21-29	Trois jours
Choix de l’animal pascal	Exode 12.3	Dixième jour du premier mois
Immolation pascale	Exode 12.6	Quatorzième jour du premier mois
Dixième plaie	Exode 12.29	Milieu de la nuit pascale
Départ d’Israël	Exode 12.31-42	Après la dixième plaie

1.12. Peut-on proposer une durée minimale ?

Résumé du paragraphe : Les délais explicitement mentionnés permettent de reconnaître que les plaies se déroulent sur une certaine période, mais ils ne suffisent pas à établir une durée minimale exacte pour l’ensemble des dix jugements.

La succession des plaies comprend plusieurs événements qui ne peuvent pas être considérés comme simultanés.

Les sept jours mentionnés après la première plaie constituent un premier repère.

Les trois jours de ténèbres constituent un autre repère.

La préparation de la Pâque comporte également plusieurs journées.

Cependant, ces indications ne peuvent pas être additionnées mécaniquement pour calculer une durée totale.

Les prescriptions pascales commencent au dixième jour du premier mois, mais le texte ne précise pas exactement à quelle date se termine la neuvième plaie.

Il n’est donc pas possible de déterminer si certains événements préparatoires se sont déroulés pendant une période déjà couverte par d’autres indications.

Une durée minimale rigoureuse ne peut être calculée sans ajouter des hypothèses.

1.13. L’hypothèse d’un déroulement sur plusieurs mois

Résumé du paragraphe : Une succession des dix plaies sur plusieurs mois constitue une hypothèse chronologique envisageable, mais elle ne peut être démontrée à partir du seul récit biblique.

Plusieurs arguments peuvent être avancés en faveur d’un déroulement relativement prolongé.

Les plaies sont accompagnées de rencontres répétées entre Moïse et le pharaon.

Certaines comportent des avertissements préalables.

D’autres donnent lieu à des négociations et à des demandes d’intercession.

Les conséquences économiques et agricoles se développent progressivement.

Ces éléments rendent plausible une succession s’étendant sur plusieurs semaines ou plusieurs mois.

Cependant, ils ne permettent pas de fixer un nombre précis de mois.

Les reconstructions qui attribuent une année entière aux dix plaies reposent sur des hypothèses supplémentaires.

Elles peuvent présenter un intérêt pédagogique, mais ne doivent pas être confondues avec une chronologie explicitement donnée par l’Écriture.

1.14. Les plaies ont-elles nécessairement traversé plusieurs saisons ?

Résumé du paragraphe : Les repères agricoles de la grêle et de la Pâque situent les derniers jugements au voisinage du printemps, mais ils ne démontrent pas que l’ensemble des plaies a couvert plusieurs saisons.

La septième plaie intervient lorsque l’orge est en épis et que le lin est en fleur.

La dixième plaie se produit au moment de la première Pâque, au mois d’Abib.

Ces deux repères sont compatibles avec une succession printanière des derniers jugements.

Cependant, la première plaie n’est pas datée.

Il est donc impossible de déterminer avec certitude si les dix plaies ont commencé pendant l’hiver, l’automne ou une autre période.

Les hypothèses fondées sur les variations saisonnières du Nil demeurent discutables.

Elles ne doivent pas remplacer les indications explicites du récit.

1.15. La chronologie des plaies et la durée de la mission de Moïse

Résumé du paragraphe : La durée des dix plaies ne doit pas être confondue avec celle de l’ensemble de la mission de Moïse auprès du pharaon.

Exode 7.7 indique que Moïse avait quatre-vingts ans et Aaron quatre-vingt-trois ans lorsqu’ils parlèrent au pharaon.

Cette précision fournit un repère biographique.

Cependant, elle ne donne pas la durée de leur confrontation avec le souverain.

Les rencontres précédant la première plaie appartiennent également au récit de la mission.

Exode 5 rapporte notamment une première demande de libération et l’aggravation des conditions de travail des Israélites.

Il convient donc de distinguer plusieurs périodes.

La mission de Moïse commence avant la première plaie.

Les dix plaies constituent une phase particulière de cette mission.

La sortie d’Égypte intervient après la dixième plaie.

La traversée de la mer se produit encore ultérieurement.

Ces différentes étapes ne doivent pas être regroupées artificiellement dans une durée unique.

1.16. Conclusion : une chronologie relative solide, mais une durée totale inconnue

Résumé du paragraphe : Le récit biblique permet d’établir avec certitude l’ordre des dix plaies et plusieurs repères chronologiques. Il ne permet pas de déterminer leur durée totale.

L’étude chronologique des dix plaies conduit à distinguer trois niveaux d’information.

Le premier concerne les données explicites.

La Bible présente dix plaies successives.

Elle mentionne sept jours après la première.

Elle annonce la cinquième pour le lendemain.

Elle précise que les ténèbres durent trois jours.

Elle fixe les dates de la première Pâque.

Le deuxième niveau concerne les indices saisonniers.

L’état de l’orge, du lin, du blé et de l’épeautre permet de situer approximativement la grêle dans le cycle agricole égyptien.

Le troisième niveau concerne les reconstructions proposées.

Une durée de plusieurs semaines ou de plusieurs mois est envisageable.

Cependant, aucune durée totale ne peut être établie avec certitude.

La conclusion la plus rigoureuse consiste donc à reconnaître que l’ordre des dix plaies est clairement établi par le récit, tandis que leur durée totale demeure inconnue.

Cette distinction permet de respecter la précision de l’Écriture sans lui attribuer des informations qu’elle ne fournit pas.

LEXIQUE

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX223 - La neuvième plaie dans l’ensemble des dix plaies d’Égypte : progression, structure et signification https://schilo.org/anx223-la-neuvieme-plaie-dans-lensemble-des-dix-plaies-degypte-progression-structure-et-signification/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX225 - Les difficultés apparentes du récit des dix plaies : examen des principales objections et propositions d’harmonisation https://schilo.org/anx225-les-difficultes-apparentes-du-recit-des-dix-plaies-examen-des-principales-objections-et-propositions-dharmonisation/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx224-chronologie-generale-des-dix-plaies-degypte-duree-succession-et-reperes-saisonniers/, exportée le 10/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.